

MAYTAG® LAUNDRY LIMITED WARRANTY

This Maytag Limited Warranty supersedes and replaces the limited warranty printed in the Use and Care Guide for products sold within Canada.

FIRST YEAR

For one year from the date of purchase, when this major appliance is installed, operated, and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag brand of Whirlpool Canada LP (hereafter "Maytag") will pay for factory specified replacement parts and repair labor to correct defects in materials or workmanship that existed when this major appliance was purchased.

SECOND THROUGH FIFTH YEAR (MOTOR, WASH BASKET, AND DVT FAN)

In the second through fifth years from the date of original purchase, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag will pay for the replacement of the wash basket drive motor, stainless steel wash basket (side walls only), and DVT (Dynamic Venting Technology) Fan to correct non-cosmetic defects in materials or workmanship in these parts that prevent function of the washer and that existed when this major appliance was purchased. This limited warranty during the second through fifth year does not include labor.

SIXTH THROUGH TENTH YEAR (MOTOR AND WASH BASKET)

In the sixth through tenth years from the date of original purchase, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag will pay for the replacement of the wash basket drive motor and stainless steel wash basket (side walls only) to correct non-cosmetic defects in materials or workmanship in these parts that prevent function of the washer and that existed when this major appliance was purchased. This limited warranty during the sixth through tenth year does not include labor.

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. Service must be provided by a Maytag designated service company. This limited warranty is valid only in Canada and applies only when the major appliance is used in Canada. This limited warranty is effective from the date of original consumer purchase. Proof of original purchase date is required to obtain service under this limited warranty.

ITEMS EXCLUDED FROM WARRANTY

This limited warranty does not cover:

1. Replacement parts or repair labor if this major appliance is used for other than normal, single-family household use or when it is used in a manner that is inconsistent to published user or operator instructions and/or installation instructions.
2. Service calls to correct the installation of your major appliance, to instruct you on how to use your major appliance, to replace or repair house fuses, or to correct house wiring or plumbing.
3. Service calls to repair or replace appliance light bulbs, air filters or water filters. Consumable parts are excluded from warranty coverage.
4. Damage resulting from accident, alteration, misuse, abuse, fire, flood, acts of God, improper installation, installation not in accordance with electrical or plumbing codes, or use of products not approved by Maytag.
5. Cosmetic damage, including scratches, dents, chips or other damage to the finish of your major appliance, unless such damage results from defects in materials or workmanship and is reported to Maytag within 30 days from the date of purchase.
6. Pick up and delivery. This major appliance is intended to be repaired in your home.
7. Repairs to parts or systems resulting from unauthorized modifications made to the appliance.
8. Expenses for travel and transportation for product service if your major appliance is located in a remote area where service by an authorized Maytag servicer is not available.
9. The removal and reinstallation of your major appliance if it is installed in an inaccessible location or is not installed in accordance with Maytag's published installation instructions.
10. Replacement parts or repair labor on major appliances with original model/serial numbers that have been removed, altered, or cannot be easily determined.

The cost of repair or replacement under these excluded circumstances shall be borne by the customer.

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES

IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO ONE YEAR OR THE SHORTEST PERIOD ALLOWED BY LAW. Some provinces do not allow limitations on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so this limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from province to province.

DISCLAIMER OF REPRESENTATIONS OUTSIDE OF WARRANTY

Maytag makes no representations about the quality, durability, or need for service or repair of this major appliance other than the representations contained in this Warranty. If you want longer or more comprehensive coverage than the limited warranty that comes with this major appliance, you should ask Maytag or your retailer about buying a service contract.

LIMITATION OF REMEDIES; EXCLUSION OF INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. MAYTAG SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. Some provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so these limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from province to province.

If outside Canada, this warranty does not apply. Contact your authorized Maytag dealer to determine if another warranty applies.

If you think you need repair service, first see the "Troubleshooting" section of the Use & Care Guide. If you are unable to resolve the problem after checking "Troubleshooting," additional help can be found by checking the "Assistance or Service" section or by calling Maytag at 1-800-807-6777.

2/12

GARANTIE LIMITÉE DES APPAREILS DE BUANDERIE MAYTAG®

Cette garantie limitée Maytag se substitue à et remplace la garantie limitée imprimée dans le guide d'utilisation et d'entretien pour les produits vendus au Canada.

PREMIÈRE ANNÉE

Pendant un an à compter de la date d'achat, lorsque ce gros appareil ménager est utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque Maytag de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada LP (ci-après désignées "Maytag") paiera pour les pièces spécifiées par l'usine et la main-d'œuvre pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté.

DE LA DEUXIÈME À LA CINQUIÈME ANNÉE INCLUSIVEMENT (MOTEUR, PANIER DE LAVAGE ET VENTILATEUR DVT)

De la deuxième à la cinquième année inclusivement à compter de la date d'achat initiale, lorsque ce gros appareil ménager est utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes au produit ou fournies avec l'appareil, Maytag paiera pour le remplacement du moteur d'entraînement du panier de lavage, du panier de lavage en acier inoxydable (parois latérales uniquement) et du ventilateur DVT (Technologie dynamique d'extraction de l'humidité) pour corriger les défauts non esthétiques de matériau ou de fabrication de ces pièces, qui empêchent le bon fonctionnement de la laveuse et qui étaient déjà présents lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. Cette garantie limitée de la deuxième à la cinquième année inclusivement ne comprend pas la main-d'œuvre.

DE LA SIXIÈME À LA DIXIÈME ANNÉE INCLUSIVEMENT (MOTEUR ET PANIER DE LAVAGE)

De la sixième à la dixième année inclusivement à compter de la date d'achat initiale, lorsque ce gros appareil ménager est utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes au produit ou fournies avec l'appareil, Maytag paiera pour le remplacement du moteur d'entraînement du panier de lavage et du panier de lavage en acier inoxydable (parois latérales uniquement) pour corriger les défauts non esthétiques de matériau ou de fabrication de ces pièces, qui empêchent le bon fonctionnement de la laveuse et qui étaient déjà présents lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. Cette garantie limitée de la sixième à la dixième année inclusivement ne comprend pas la main-d'œuvre.

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE CI-DESSUS. Le service doit être fourni par une compagnie de service désignée par Maytag. Cette garantie limitée est valide uniquement au Canada et s'applique exclusivement lorsque le gros appareil ménager est utilisé au Canada. La présente garantie limitée est valable à compter de la date d'achat initial par le consommateur. Une preuve de la date d'achat d'origine est exigée pour obtenir un service dans le cadre de la présente garantie limitée.

ÉLÉMENTS EXCLUS DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée ne couvre pas :

1. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre lorsque ce gros appareil ménager est utilisé à des fins autres que l'usage unifamilial normal ou lorsque les instructions d'installation et/ou les instructions de l'opérateur ou de l'utilisateur fournies ne sont pas respectées.
2. Les visites de service pour rectifier l'installation du gros appareil ménager, montrer à l'utilisateur comment utiliser l'appareil, remplacer ou réparer des fusibles ou rectifier le câblage ou la plomberie du domicile.
3. Les visites de service pour réparer ou remplacer les ampoules électriques, les filtres à air ou les filtres à eau de l'appareil. Les pièces consommables ne sont pas couvertes par la garantie.
4. Les dommages imputables à : accident, modification, usage impropre ou abusif, incendie, inondation, actes de Dieu, installation fautive ou installation non conforme aux codes d'électricité ou de plomberie, ou l'utilisation de produits non approuvés par Maytag.
5. Les défauts apparents, notamment les éraflures, les bosses, fissures ou tout autre dommage au fini du gros appareil ménager, à moins que ces dommages soient dus à des vices de matériaux ou de fabrication et soient signalés à Maytag dans les 30 jours suivant la date d'achat.
6. L'enlèvement et la livraison. Ce gros appareil ménager est conçu pour être réparé à domicile.
7. Les réparations aux pièces ou systèmes résultant d'une modification non autorisée faite à l'appareil.
8. Les frais de déplacement et de transport pour le service d'un produit si votre gros appareil ménager est situé dans une région éloignée où un service d'entretien Maytag autorisé n'est pas disponible.
9. La dépose et la réinstallation de votre gros appareil ménager si celui-ci est installé dans un endroit inaccessible ou n'est pas installé conformément aux instructions d'installation fournies par Maytag.
10. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre pour les gros appareils ménagers dont les numéros de série et de modèle originaux ont été enlevés, modifiés ou qui ne peuvent pas être facilement identifiés.

Le coût d'une réparation ou d'un remplacement dans le cadre de ces circonstances exclues est à la charge du client.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES APPLICABLES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PLUS COURTE PÉRIODE AUTORISÉE PAR LA LOI. Certaines provinces ne permettent pas de limitation sur la durée de garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas être applicable dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ EN DEHORS DE LA GARANTIE

Maytag ne prend aucun engagement quant à la qualité ou la durabilité de l'appareil, ou en cas de dépannage ou de réparation nécessaire sur ce gros appareil ménager, autre que les engagements énoncés dans la présente garantie. Si vous souhaitez une garantie prolongée ou plus complète que la garantie limitée fournie avec ce gros appareil ménager, renseignez-vous auprès de Maytag ou de votre détaillant à propos de l'achat d'un contrat de services.

LIMITATION DES RECOURS; EXCLUSION DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE CI-DESSUS. MAYTAG N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects de sorte que ces limitations et exclusions peuvent ne pas être applicables dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Si vous résidez à l'extérieur du Canada cette garantie n'est pas valable. Contactez votre marchand Maytag autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique.

Si vous avez besoin d'un service de réparation, voir d'abord la section "Dépannage" du Guide d'utilisation et d'entretien. Si vous n'êtes pas en mesure de résoudre le problème après avoir consulté la section "Dépannage", vous pouvez trouver de l'aide supplémentaire en consultant la section "Assistance ou Service" ou en appelant Maytag au **1-800-807-6777**.

ASSISTANCE OR SERVICE

Before calling for assistance or service, please check "Troubleshooting" or visit www.maytag.ca. It may save you the cost of a service call. If you still need help, follow the instructions below.

When calling, please know the purchase date and the complete model and serial number of your appliance. This information will help us to better respond to your request.

If you need replacement parts or to order accessories

We recommend that you use only Factory Specified Parts. These parts will fit right and work right because they are made with the same precision used to build every new MAYTAG® appliance.

To locate factory specified replacement parts, assistance in your area, or accessories:

Whirlpool Canada LP
Customer Assistance
1-800-807-6777
www.maytag.ca

or call your nearest designated service center or refer to your Yellow Pages telephone directory.

Our consultants provide assistance with

- Use and maintenance procedures.
- Accessory and repair parts sales.
- Referrals to local dealers, repair parts distributors, and service companies. Maytag® designated service technicians are trained to fulfill the product warranty and provide after-warranty service, anywhere in the United States and Canada.

For more assistance

You can write with any questions or concerns at:

Customer eXperience Centre
Whirlpool Canada LP
Unit 200-6750 Century Ave
Mississauga, Ontario L5N 0B7

Please include a daytime phone number in your correspondence.

ASSISTANCE OU SERVICE

Avant de faire un appel pour assistance ou service, veuillez vérifier la section "Dépannage" ou visiter le site www.maytag.ca. Cette vérification peut vous faire économiser le coût d'une visite de réparation. Si vous avez encore besoin d'aide, suivre les instructions ci-dessous.

Lors d'un appel, veuillez connaître la date d'achat et les numéros au complet de modèle et de série de votre appareil. Ces renseignements nous aideront à mieux répondre à votre demande.

Si vous avez besoin de pièces de rechange ou de commander des accessoires

Nous vous recommandons d'utiliser seulement des pièces spécifiées par l'usine. Ces pièces conviendront et fonctionneront bien parce qu'elles sont fabriquées selon les mêmes spécifications précises utilisées pour construire chaque nouvel appareil MAYTAG®.

Pour trouver des pièces de rechange spécifiées par l'usine, de l'aide dans votre région ou des accessoires :

Whirlpool Canada LP
Assistance à la clientèle
1-800-807-6777
www.maytag.ca

ou contacter votre centre de réparation désigné le plus proche ou consulter l'annuaire téléphonique des Pages Jaunes.

Nos consultants fournissent l'assistance pour

- Procédés d'utilisation et d'entretien.
- Vente d'accessoires et de pièces de rechange.
- Les références aux concessionnaires, compagnies de service de réparation et distributeurs de pièces de rechange locaux. Les techniciens de service désignés par Maytag® sont formés pour remplir la garantie des produits et fournir un service après la garantie, partout au Canada.

Pour plus d'assistance

Vous pouvez écrire en soumettant toute question ou tout problème au :

Customer eXperience Centre
Whirlpool Canada LP
Unit 200-6750 Century Ave
Mississauga, Ontario L5N 0B7

Dans votre correspondance, veuillez indiquer un numéro de téléphone où on peut vous joindre dans la journée.